

DONATION – RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

- Fiche d'état civil à télécharger sur notre site pour chaque donateur et chaque donataire.

- Pièces d'état civil telles que :

- pièces d'identité,
- livrets de famille,
- jugement d'adoption,
- acte de mariage,
- contrat de mariage,
- acte de notoriété suite au décès de l'un des membres de la famille,

Ou toute autre pièce que vous jugeriez utile.

Ces pièces nous permettront de définir le contexte familial dans lequel intervient la donation : Nous devons savoir qui sont les donateurs, le lien entre eux, mais aussi qui sont les donataires, le lien entre eux et avec les donateurs, et savoir s'il y a d'autres héritiers non gratifiés.

- Sur quoi porte la donation ?

S'il s'agit de biens immobiliers, nous vous remercions de nous fournir les titres de propriété relatifs aux biens transmis.

- D'autres donations ont-elles déjà eu lieu, au profit des donataires, ou au profit d'autres héritiers ?

Si oui, merci de réunir toutes les déclarations de don manuel et tous les actes constatant ces donations.